

Fortifications disparues entre Rochefort et la mer

► Michel Favre



Fig. 1 : une des bornes situées sur le terrain de golf
(Cl. Ph. Duprat)

La confrontation des observations sur le terrain aux données du plan cadastral de 1809 de la commune de Saint-Laurent de la Prée permet de repérer sept anciennes batteries des XVII^e et XVIII^e siècles protégeant l'arsenal et le port de Rochefort, sur la rive droite de l'embouchure de la Charente.

Sur la commune de Saint-Laurent de la Prée, des bornes en pierre de section hexagonale (fig.1) pouvaient se voir sur quatre emplacements, il y a quelques décennies ; aujourd'hui il n'en subsiste que sur trois endroits, où elles semblent préservées. Sur le cadastre napoléonien daté de 1809, cinq lieux-dits portent le nom de *Batterie* ou *Ancienne batterie* ; quatre d'entre eux correspondent aux parcelles de terre où existaient une ou plusieurs bornes. Ces batteries se situaient à faible distance d'un vieux chemin permettant d'atteindre le Breuil-Magné, ou près de la route royale, devenue plus tard la RN 137. L'existence d'un fort est probable au nord de la commune de Saint-Laurent de la Prée, tandis qu'une redoute était située au Breuil-Magné, en bordure du vieux chemin. Par ailleurs, sur le plan d'assemblage du cadastre de 1809 (fig. 2), on constate que les batteries 2-3-4-5 sont rassemblées sur la petite butte qui domine le village de Saint-Pierre. Voyons plus en détail ces sept fortifications, depuis l'est (Breuil-Magné) vers l'ouest (Saint-Laurent de la Prée) (fig. 3).

Une fortification à Breuil-Magné : la redoute de la chaussée du Péré (n° 1)

En direction de l'ouest, le vieux chemin qui porte le nom de *Chaussée du Péré* quitte Breuil-Magné pour pénétrer sur la commune de Saint-Laurent de la Prée. Sur le cadastre de 1809 on peut seulement observer un coude sur cette voie de communication, entre les fermes du Péré et des Sablières. Ce chemin contournait une ancienne redoute dont l'emplacement fut étudié par R.J. Boutin¹. Cet auteur a trouvé deux boulets de canon ; il a remarqué aussi, dans la ferme du Péré, des vestiges de murailles très épaisses pouvant être les fondations d'une tour destinée à surveiller la chaussée. Il donne 1714 pour la construction de la redoute qui, abandonnée depuis longtemps en 1809, fut entièrement rasée en 1905, date à laquelle le chemin fut redressé.

Les batteries de Saint-Laurent de la Prée

Batterie de Charras (n° 2)

Celle-ci est représentée sur la section B1 du cadastre de 1809. Elle est située à 250 m de la métairie de Charras et à 275 mètres au sud-ouest de la route royale. Il s'agit d'une construction sensiblement en forme de L dont la grande branche, orientée nord-sud, est trois fois plus longue que la petite, et une courbe remplace l'angle. Cette construction est située dans une petite parcelle portant le n° 42, et le mot « Batterie » est écrit à côté (fig. 2).



L'emplacement de cette batterie est soigneusement entretenu, car intégré au golf de Saint-Laurent de la Prée. Au sol, sept bornes hexagonales en calcaire sont encore en place ; elles mesurent 33 cm de côté et leur hauteur est de 53 cm au-dessus d'une base carrée de 42 cm de côté (fig. 1). Elles sont numérotées de 1 à 8, mais la borne 3 manque. La batterie étant construite sur une petite hauteur, en bordure d'une falaise morte, la borne 3 est peut-être tombée au pied de cette falaise. Une petite élévation de terre, haute d'un mètre environ, est visible près de ces bornes et sa forme rappelle celles de la batterie représentée sur le cadastre (fig. 4). Il s'agit des vestiges de la levée de terre protégeant cette batterie, dont la forme générale figure encore sur le cadastre de 1869 (section A, feuille 1, parcelle 13) : six points, qui pourraient représenter les bornes, soulignent clairement la surface de son emprise, légèrement modifiée par rapport à 1809.

Batterie du Petit Loire (n° 3)

Au sud-est de Saint-Pierre, au lieu-dit Le Petit Loire, les cultivateurs disaient autrefois qu'un fort avait existé à l'emplacement de l'actuel terrain de camping. Sur ce terrain rien n'était visible mais dans le fossé bordant le côté nord de l'ancienne route royale, gisait une borne hexagonale à basse carrée, très mutilée ; elle n'existe plus à notre époque. Sur la section A6 du cadastre de 1809, parcelle 2334, une construction

¹ R.-J. Boutin, *Breuil Magné et Loire dans le passé, suivi de souvenirs de guerre*, publié par la SEP, Breuil-Magné, 1981.

Fig.4 : la levée de terre de la batterie n°4 sur le terrain de golf (cl. Ph. Duprat)

en forme de L est représentée dans un petit polygone, à 25 m au nord de la route avec l'indication « Batterie ». Celle-ci existait donc encore en 1809 (fig. 2). Elle a totalement disparu du cadastre 1869.

Batterie du moulin Segnel, actuellement Moulin Segnel (n° 4)

Toujours à Saint-Pierre, une « Batterie » est mentionnée et représentée au lieu-dit le Moulin Segnel. Cette construction est représentée sur le vieux cadastre, parcelle n° 2246, de la section B5, à l'ouest de moulin à vent. Elle est implantée sur le rebord d'un plateau d'où elle pouvait dominer le marais ainsi que l'embranchement du vieux chemin, sur la route royale (fig. 2). Une borne existe en place. Elle ne figure plus sur le cadastre de 1869.

Batterie de la Michelière (n° 5)

À 275 m seulement à l'est du Moulin Segnel, en bordure du vieux chemin, au lieu-dit La Michelière, une « Ancienne Batterie » est mentionnée sur la parcelle 2229, section B5, du cadastre de 1809 (fig. 2). Actuellement des maisons couvrent le site, mais au moins une borne hexagonale existe encore en place, en bordure d'un jardin dans une clôture végétale. On n'en retrouve pas trace dans le cadastre de 1869.

Batterie des Carcaux (n° 6)

À 350 mètres à l'ouest du village de Touchelonge, le tableau d'assemblage du vieux cadastre porte l'indication « Ancienne Batterie » (fig. 5). Celle-ci est représentée par un petit rectangle situé sur la partie ouest du « chemin de Saint-Laurent à la Grande route ».

Cette batterie était implantée sur le rebord d'un plateau sableux d'où la vue était très bonne vers la route royale, située à 200 mètres en contrebas. Aujourd'hui un bois taillis occupe les deux côtés du chemin et une prospection au sol n'a pas permis d'observer une borne ou d'autres vestiges. Aucune trace dans le cadastre de 1869.

Le fort (?) des Bosses (n° 7)

Dans le marais, entre l'actuel Pont d'Yves et la butte de Champon, la section A4 du vieux cadastre comporte une parcelle présentant deux grandes pointes, ainsi que de nombreuses petites parcelles, ce qui est anormal sur ce type de terrain (fig. 6).



Fig. 6 : la disposition en étoile de petites parcelles sur le cadastre (section A4) de 1809 de St-Laurent de la Prée



Fig. 5 : L'ancienne batterie n°6 à l'ouest du village Touchelonge, tableau d'assemblage du cadastre de 1809 de St-Laurent de la Prée

Cet endroit est situé à 400 mètres de l'ancienne route royale et à proximité de la commune d'Yves. Sur le terrain labouré, seuls de rares moellons calcaires sont visibles, ainsi qu'une traînée de galets, large de 4 à 5 mètres, orientée vers l'actuelle RD 137 : il doit s'agir d'un ancien chemin. Nous devons être en présence d'un ancien fort en étoile, mais rien ne permet toutefois de l'affirmer. Une photographie aérienne, dans des conditions adéquates, pourrait être plus éclairante.

La défense des côtes et les conflits franco-anglais (XVII^e-XIX^e siècle)

Toutes ces fortifications, situées sur un axe ouest-est, de la côte (nord de Saint-Laurent de-la-Prée) à Breuil-Magné, s'inscrivent dans le système de défense de l'arsenal de Rochefort, à partir de sa création en 1666. Elles servaient à prévenir une attaque éventuelle par voie terrestre, en cas de débarquement ennemi dans les anses de Fouras ou des Boucholeurs.

À partir du règne personnel de Louis XIV, la défense côtière face à l'ennemi anglais devient une priorité, d'où la construction de très nombreuses fortifications pour défendre les pertuis et la Charente jusqu'à l'arsenal royal. Car la flotte anglaise mouille régulièrement aux abords des côtes charentaises qui éprouvent les premières alertes dès 1703 avec la guerre de Succession d'Autriche. Ce n'est pas une vaine menace : par deux fois, la supériorité navale anglaise met à mal la défense côtière, d'abord en 1757 avec la destruction des forts et le sac de l'île d'Aix, puis en 1809 avec « l'affaire des Brûlots », qui porte un coup fatal à la marine impériale. Malgré les mesures défensives prises par Napoléon, la plupart de ses projets seront mis en sommeil avec la Restauration, comme le montre la construction du Fort Liédot, commencé en 1811 et achevé en 1834, sans parler de Fort Boyard, envisagé dès 1666 et fin prêt en 1859.

Le regain de tension entre la France et l'Angleterre en 1840, permet la relance des travaux de fortifications. Mais alors même que, vers 1860, la défense de la rade de l'île d'Aix et de l'arsenal de Rochefort est enfin assurée, l'apparition simultanée de l'artillerie rayée et des vaisseaux cuirassés rend obsolète la majeure partie du système défensif des côtes.

Les batteries n^{os} 1, 3 et 4, situées sur le vieux chemin semblent avoir été implantées dès les premières menaces sur l'arsenal, tandis que celles

situées près de la route royale pourraient être plus tardives, la fin de la construction de cette route étant datée de 1694². Des batteries ont donc pu être installées dès la fin du XVII^e siècle : elles ont fonctionné au XVIII^e, et certaines n'existent plus en 1809 (n^{os} 1 et 7), ou sont qualifiées d'« anciennes » (n^{os} 5 et 6). Dans le système défensif de l'époque impériale, seules sont conservées la batterie Segnel (4), la batterie du Petit Loire (3) et la batterie de Charras (2). Avec les révolutions technologiques du Second Empire, toutes ces batteries deviennent obsolètes et ont disparu en 1869 ■

² Malheureusement, pour ces fortifications mineures, le plus souvent constituées de simples levées de terre protégeant une batterie, il ne subsiste, à notre connaissance, aucun document d'archives.

